

4. Mesures à privilégier

D'ordre général :

Avant l'arrivée de l'élève DV, prendre connaissance de l'environnement matériel et humain.

- Matérialiser avec des repères identifiables (agrandis, sonores, tactiles, olfactifs, contrastés).
- S'identifier, s'adresser à lui en le nommant et lui faire face.

Ne pas parler plus fort, il n'est pas sourd.

- Faire savoir à l'élève DV qu'on s'en va.
- Indiquer les directions, être clair et précis («en avant», «à gauche»... et non «par là», «là-bas») Informer l'élève DV que l'on s'adresse à lui en lui touchant légèrement le **coude**.
- Aller à sa rencontre lorsqu'il entre dans une pièce inconnue.
- Offrir son aide si on juge que cela est nécessaire, mais ne pas insister s'il la refuse.
- Aider la personne DV à explorer son environnement immédiat en lui faisant toucher les meubles et les objets afin de la situer. Ne pas déplacer les meubles ou les objets sans en avoir avisé l'élève DV.
- Ne pas laisser les objets encombrer les aires de circulation (prendre le temps de replacer les chaises sous la table. Attention, une porte à moitié ouverte peut s'avérer dangereuse)
- Convenir avec la personne DV d'un plan de rangement des effets personnels.
- L'aviser à l'avance des irrégularités du terrain (plancher, tapis, gazon, asphalte, trottoir...)
- Lui décrire le plus possible les choses et les trajets, pour s'assurer de sa compréhension.
- L'aider à se situer dans l'environnement matériel et humain.

En EPS :

- Veiller à la sécurité
 - * sécurité passive qui concerne le lieu de pratique et les matériels utilisés
 - * sécurité active pendant la pratique.
- Permettre à l'élève de se représenter l'environnement et de s'y situer.
- Permettre de minimiser l'incertitude (spatiale, temporelle et évènementielle).
- Permettre à l'élève d'identifier les dangers potentiels pendant sa pratique.
- Aider à la prise d'informations.
- Accentuer le retour d'information après l'action (information orale sur la production)
- Pallier le manque d'informations visuelles par des informations verbales et tactiles.
- Adapter les modalités de pratique.

1. Présentation

Dans nos échanges, la communication verbale est essentielle, mais peut échapper aux DV.

La déficience visuelle est définie par :

- l'**état du champ visuel** (étendue de l'espace qu'un œil immobile peut embrasser)
- la **mesure de l'acuité visuelle** (aptitude de l'œil à apprécier les détails).

En France, est considérée comme malvoyante toute personne dont l'acuité visuelle (AV) est inférieure ou égale à 4/10e au meilleur œil après correction et un champ visuel réduit à 20°. Toute personne dont la vision est inférieure ou égale à 1/20e au meilleur œil après correction et un champ visuel réduit à 10° pour chaque œil est considérée comme légalement aveugle.

Déficiences visuelles

3. Aménagements possibles

D'ordre général :

- Ecrire grand.
- Utiliser des documents contrastés, agrandis, en relief.
- Placer l'élève à proximité du tableau.
- La vision de près doit être compensée en réduisant la distance le séparant du document.
- Plan incliné
- Braille

En EPS :

- Aménager l'environnement
 - * sécuriser l'espace (rajouter de tapis...)
 - * matérialiser l'environnement (plots, filets...)
- Adapter le matériel (Varier la taille, le poids, le volume, l'aspect, la couleur du matériel...)
 - * Exemple : balle en mousse pour le foot, « frites » pour escrime...
- Adapter les règles des APSA
 - * Exemple : en sports collectif : zone de 1 mètre autour du DV ou action de défense permise mais interdiction de prendre la balle.

2. Conséquences sur la vie quotidienne et scolaire

Les déficiences visuelles (DV) sont nombreuses et variées

D'ordre général :

*Perception totale mais floue

- Les contrastes sont peu perceptibles
- Les distances sont mal appréciées.
- Il n'y a pas de perception du relief.
- Les couleurs sont atténuées.

*Vision de loin floue

- L'élève perçoit mal, voire très mal, son environnement physique et humain

Conséquences :

- il peut éprouver des difficultés à lire au tableau et les affichages muraux, etc... et ne peut bénéficier de tout le travail d'imprégnation que ces documents induisent.
- il peut éprouver des difficultés de percevoir un document présenté collectivement.

*Vision de près floue

L'élève malvoyant travaillant en noir compense partiellement sa faible vision en s'approchant le plus possible de son document.

Conséquences :

- un champ visuel restreint.
- aucune vision globale.
- une connaissance d'un document par approches successives.
- une possibilité d'anticipation très limitée.

*Vision périphérique avec scotome central

Le scotome est une perte ou une altération de la vision dans une zone limitée du champ visuel. (absence de dissèment des détails)

L'enfant est très à l'aise dans ses déplacements et sa connaissance de l'espace intermédiaire et lointain.

Conséquences :

Les exercices de lecture en noir sont difficiles voire impossibles.

*Vision tubulaire

Elle peut se définir comme la vision à travers un canon de fusil.

Conséquences :

Le champ visuel pouvant être très réduit, des problèmes peuvent naître quant aux prises de repères et à la localisation dans l'espace-feuille, mais la lecture en noir est possible. La vision nocturne est réduite.

*Cécité totale

Conséquences :

Toutes les informations collectives doivent être auditives. Lecture et écriture se font par l'intermédiaire du braille et des techniques informatiques.

NB : Toutes les DV peuvent connaître des variations dans la façon de voir cours de la journée. Elles sont dues :

- à une fatigue générale,
- à une fatigue de concentration,
- à une difficulté à s'adapter aux changements lumineux.

En EPS :

- En préalable, il s'agira de bien identifier la déficience visuelle.
- Il faut privilégier la pratique des APSA et éviter les inaptitudes partielles.
- Faire confiance à l'élève.
- Verbalisation des obstacles et des problèmes lors d'erreurs.
- Utilisation de différents moyens de communication, démonstrations... (pour des problèmes d'abstraction, de repérage dans l'espace, de représentation des mouvements, ...)
- Utiliser différents modes de groupement.
- Il s'agira de mettre l'accent sur des compétences plus transversales qui permettront à l'élève de les réutiliser dans d'autres APSA.
- De plus, une réflexion sur la programmation des APSA ainsi qu'une adaptation dans la construction des Contenus d'Enseignement semblent essentielles.